



LE PARLEMENTARISME*

À partir du **XVI^e siècle**, les rois ont un pouvoir absolu dans presque tous les pays d'Europe. Toutefois, dans un petit nombre de pays, ce pouvoir est contrôlé par une assemblée composée de représentants des classes dominantes.

- Dès le XVI^e siècle, s'imposent presque partout en Europe des régimes politiques* où les rois ont tous les pouvoirs, choisissent seuls leurs ministres et ne sont contrôlés par personne. Au XVII^e siècle, on prétend que ce pouvoir est voulu par Dieu et on parle d'absolutisme* de droit divin. Au XVIII^e siècle, on affirme que les rois méritent de diriger seuls leur pays parce qu'ils le font de façon réfléchie, pour le bien de tous, et on parle alors de despotisme* éclairé.
- Cependant, dès la fin du XVII^e siècle, des penseurs estiment que toute autorité doit venir du peuple. Par conséquent, un roi ne peut pas avoir tous les pouvoirs. Il doit rendre des comptes à une assemblée composée de représentants du peuple. Pareille situation existe, par exemple, au Royaume-Uni et dans les Provinces-Unies. Les membres de l'assemblée se réunissent périodiquement pour parler de la politique à suivre. Ils forment un parlement* et ce régime politique est appelé parlementarisme*. Le parlement, qui vote les lois, a un pouvoir plus important que le souverain et ses conseillers. La tâche de ceux-ci est de faire exécuter les décisions prises par les membres du parlement. On dit que le pouvoir législatif* l'emporte sur le pouvoir exécutif*. Au départ cependant, seuls les nobles*, les grands bourgeois* et les religieux de haut rang ont le droit de désigner des représentants au parlement. Il faudra attendre le XX^e siècle pour que tout le monde possède ce droit.

* Voir glossaire

La République* des Provinces-Unies

En 1581, les provinces situées au nord de nos régions refusent de se soumettre au pouvoir absolu du roi d'Espagne Philippe II (1556/1598), dont elles dépendent. Elles proclament leur indépendance et se transforment en république*. Cette république, appelée Provinces-Unies, est dirigée par une assemblée – les États-Généraux – regroupant les représentants des classes privilégiées des différentes provinces.



- Dirck Van Delen (1605-1671), Réunion des États-Généraux dans la Salle des Chevaliers du Binnenhof de La Haye. Huile sur bois (détail). 1651. Dimensions : 52 x 66 cm (complet). Rijksmuseum, Amsterdam (commons.wikimedia.org).

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Great_Assembly_of_the_States-General_in_1651_01.jpg?uselang=nl